

Déclarer mes heures de
formation continue

Sur

Bar^Ôtech

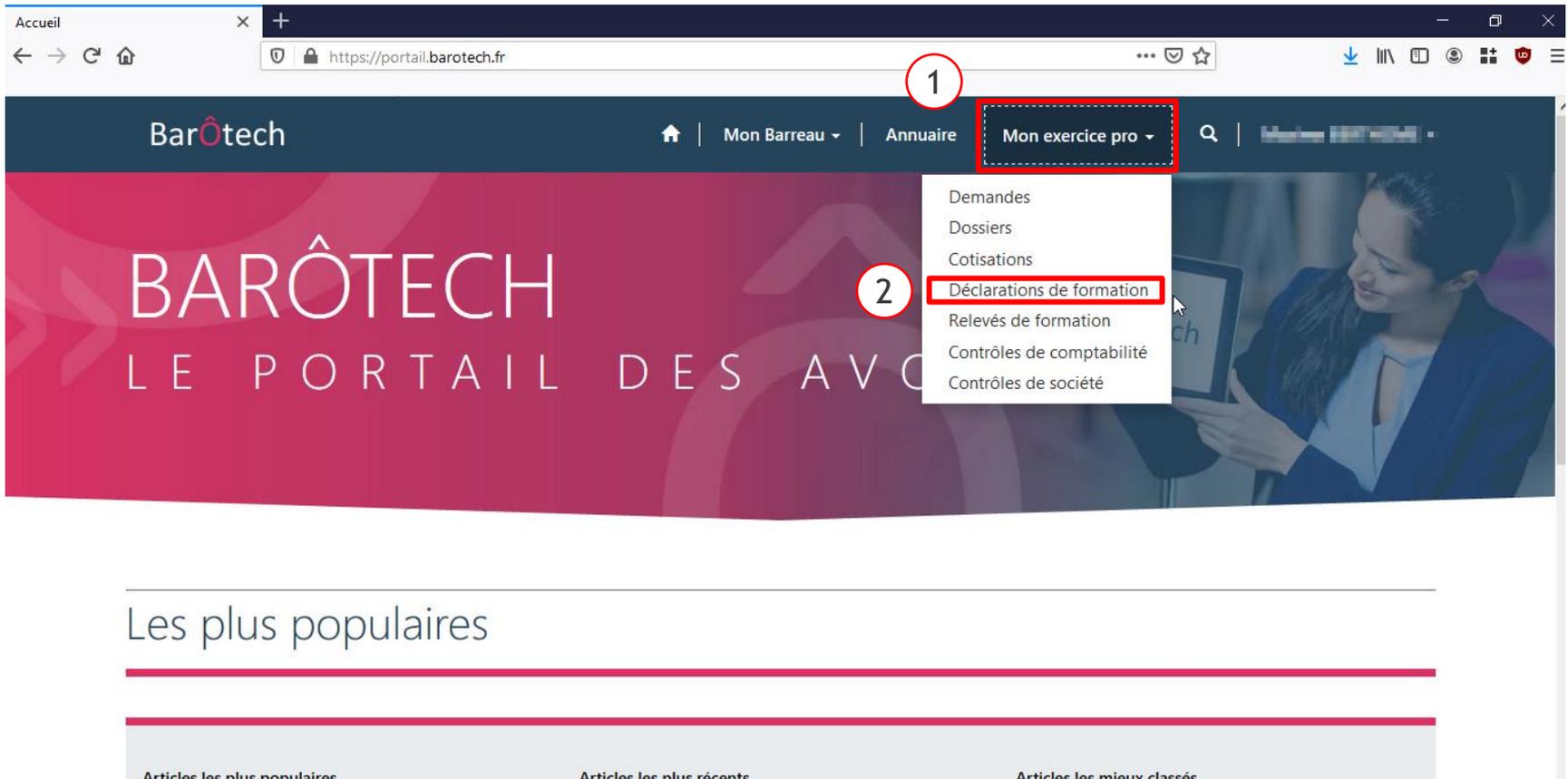
Le portail <https://formation.matoque92.com> n'est plus accessible.

Rendez vous sur <https://portail.barotech.fr/>

DÉCLARER UNE FORMATION

Pour déclarer une formation sur le portail BarÔtech, il est nécessaire de suivre les étapes suivantes :

- 1 Sélectionner le menu « **Mon exercice pro** »
- 2 Puis cliquer sur « **Déclarations de formation** »

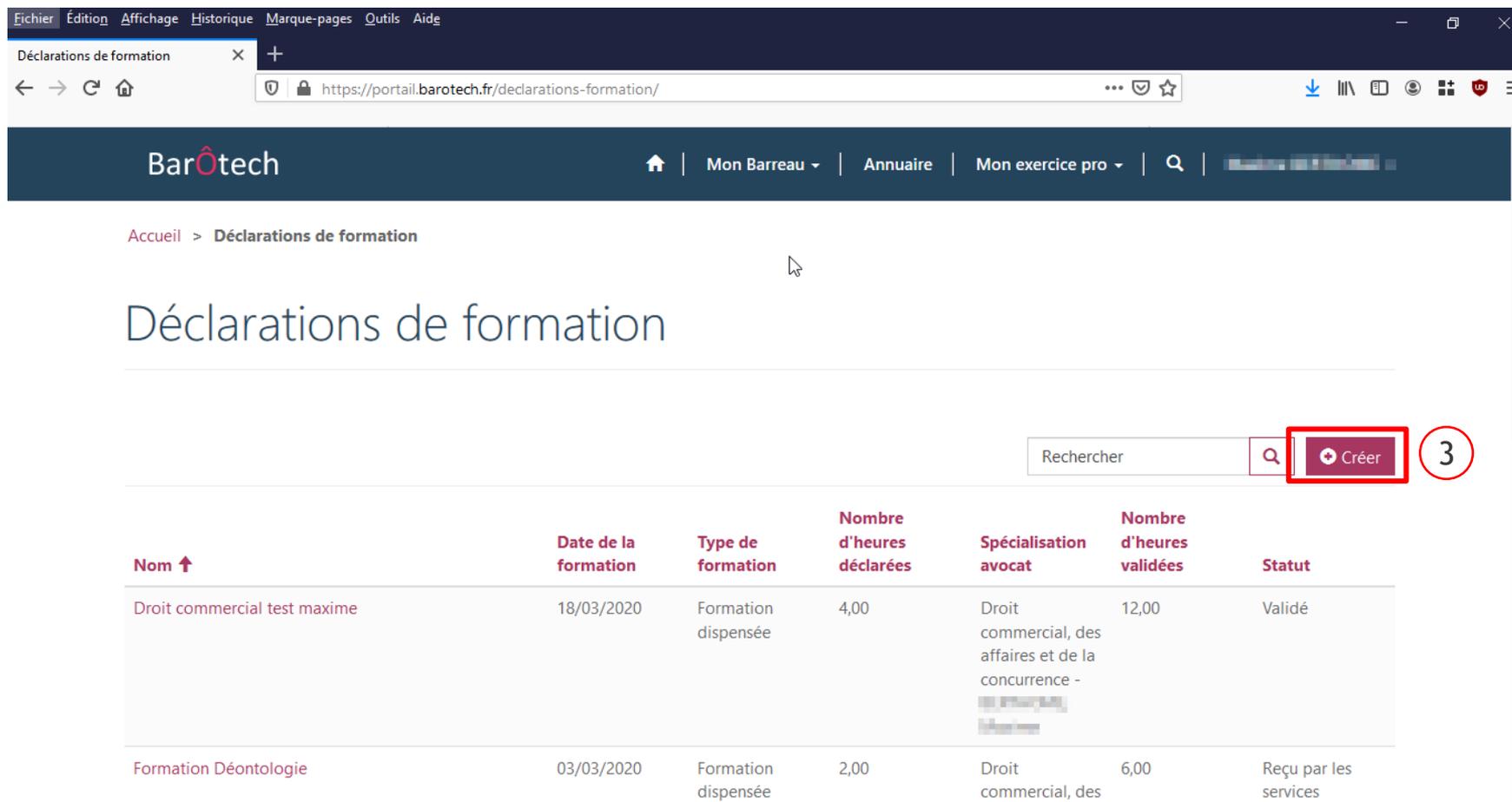


The screenshot shows the BarÔtech website interface. The browser address bar displays 'https://portail.barotech.fr'. The navigation menu includes 'Mon Barreau', 'Annuaire', and 'Mon exercice pro'. The 'Mon exercice pro' menu is open, showing options: 'Demandes', 'Dossiers', 'Cotisations', 'Déclarations de formation', 'Relevés de formation', 'Contrôles de comptabilité', and 'Contrôles de société'. The 'Déclarations de formation' option is highlighted with a red box. Below the navigation menu, the main content area features the text 'BARÔTECH LE PORTAIL DES AVOCATS' and a section titled 'Les plus populaires' with three horizontal bars representing article categories: 'Articles les plus populaires', 'Articles les plus récents', and 'Articles les mieux classés'.

DÉCLARER UNE FORMATION

Dans cette vue, il est possible d'observer les formations précédemment déclarées ainsi que leurs détails et leur statut.

3 Cliquer sur « créer » pour déclarer une nouvelle formation



Barotech

Accueil > Déclarations de formation

Déclarations de formation

Rechercher

Nom ↑	Date de la formation	Type de formation	Nombre d'heures déclarées	Spécialisation avocat	Nombre d'heures validées	Statut
Droit commercial test maxime	18/03/2020	Formation dispensée	4,00	Droit commercial, des affaires et de la concurrence -	12,00	Validé
Formation Déontologie	03/03/2020	Formation dispensée	2,00	Droit commercial, des	6,00	Reçu par les services

DÉCLARER UNE FORMATION

ATTENTION : plusieurs champs sont requis afin de détailler la formation à déclarer :

- 4 Saisir la **date** de formation effectuée
- 5 Sélectionner le **type** de formation (« Formation reçue », « Formation dispensée », « création de publication », « mise à jour de publication », « E-learning » ou « autres »)
- 6 Saisir le **lieu** de cette formation
- 7 Saisir le **nombre d'heures** de présence effective à cette formation

Barôtech [Accueil](#) | [Mon Barreau](#) | [Annuaire](#) | [Mon exercice pro](#) | [Rechercher](#)

Accueil > Déclarations de formation > Nouvelle formation

Nouvelle formation

Avocat *

4

5

6

7

Intitulé formation *

Thème de la formation *

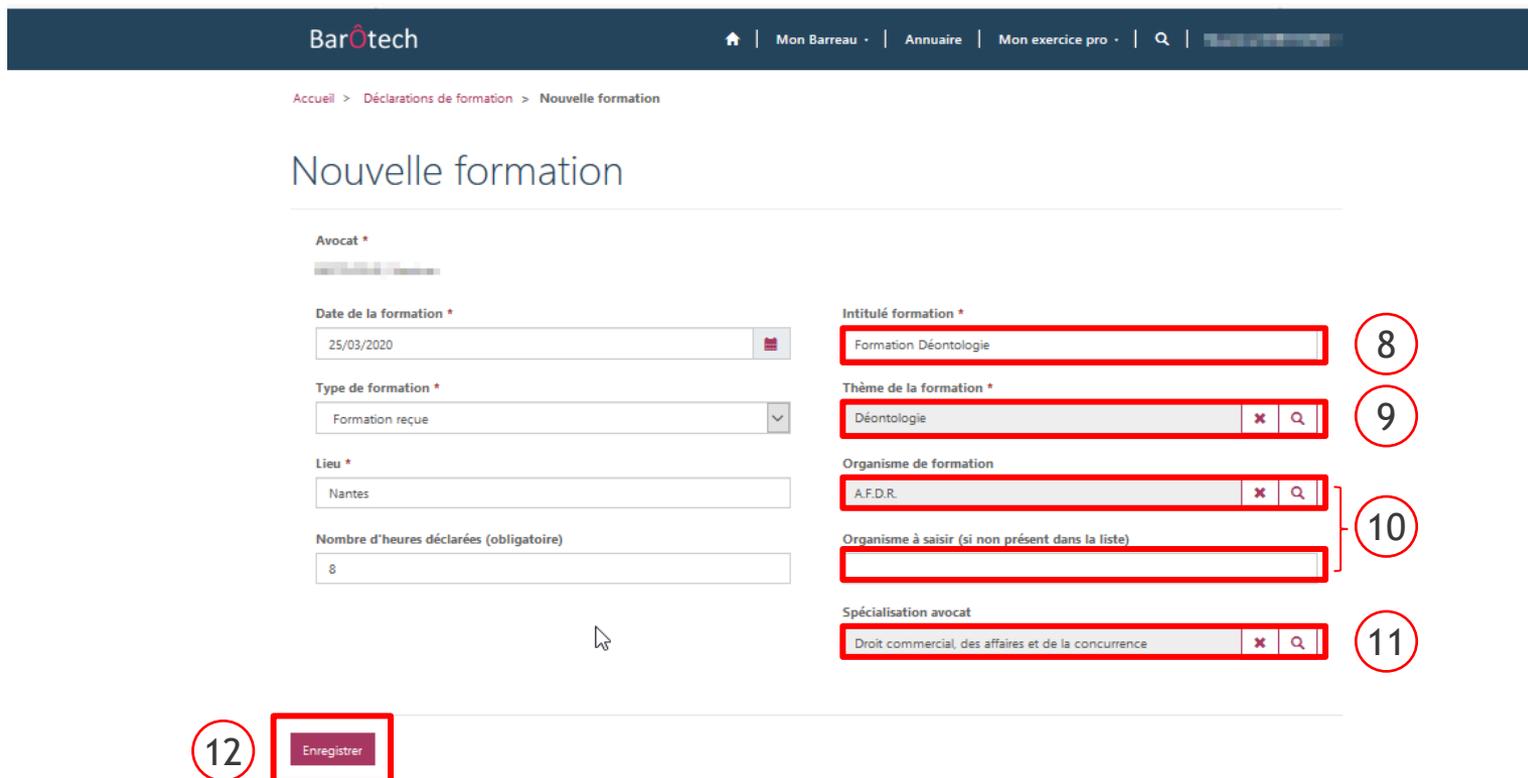
Organisme de formation

Organisme à saisir (si non présent dans la liste)

Spécialisation avocat

DÉCLARER UNE FORMATION

- 8 Saisir le **nom de la formation** à déclarer
- 9 Sélectionner le **thème** de cette formation **au sein de la liste proposée**
- 10 Sélectionner l'**organisme de formation** rattaché à la formation effectuée ou bien le saisir dans la zone prévue à cet effet si ce dernier est absent de la liste proposée
- 11 Indiquer si la formation est effectuée dans le cadre d'une de vos **spécialisations**
- 12 Pour enregistrer la création de formation, cliquer sur « **enregistrer** »



Barotech

Accueil > Déclarations de formation > Nouvelle formation

Nouvelle formation

Avocat *

Date de la formation *

25/03/2020

Type de formation *

Formation reçue

Lieu *

Nantes

Nombre d'heures déclarées (obligatoire)

8

Intitulé formation *

Formation Déontologie

Thème de la formation *

Déontologie

Organisme de formation

A.F.D.R.

Organisme à saisir (si non présent dans la liste)

Spécialisation avocat

Droit commercial, des affaires et de la concurrence

Enregistrer

ATTENTION : une zone permettant l'échange de document et l'ajout de commentaire en lien avec cette déclaration de formation apparait **en bas de la page**.

- 13 Pour ajouter un **commentaire**, cliquer sur « ajouter un commentaire » (*ex : vous avez été en arrêt maladie ou en congé de maternité au cours de l'année, merci de l'indiquer et n'oubliez pas de préciser les dates de début et de fin*)
- 14 Etape **obligatoire** - Pour joindre en PDF l'**attestation de formation correspondant à la formation que vous êtes en train de déclarer**, votre **publication** ou une **copie de votre arrêt maladie**, cliquer sur « ajouter des fichiers »
- 15 Cliquer ensuite sur « **envoyer** » pour valider la déclaration de formation

Détails

https://portail.barotech.fr/declarations-formation/modifier/?id=66568440-896e-ea11-99e5-0003ff549b42

Nombre d'heures calculées	Statut
—	—
Nombre d'heures validées	—
—	

Echanges & Documents

Chronologie

13 Ajouter un commentaire

14 Ajouter des fichiers Nouveau dossier

Il n'existe aucune activité à afficher.

Aucun dossier ou fichier à afficher.

15 Envoyer

Remarque importante

Si votre déclaration de formation est **incomplète** ou si vous avez fait une **erreur** lors de sa saisie, **ne recommencez pas votre déclaration** mais **prévenez aussitôt les services de l'Ordre** en adressant un courriel à formationcontinue@barreau92.com

En effet, à réception de votre déclaration, les services ordinaires mettront alors celle-ci « En attente de détails » sur le portail, **ce qui vous permettra d'aller la compléter/corriger** en vous connectant de nouveau à votre compte BarÔtech.

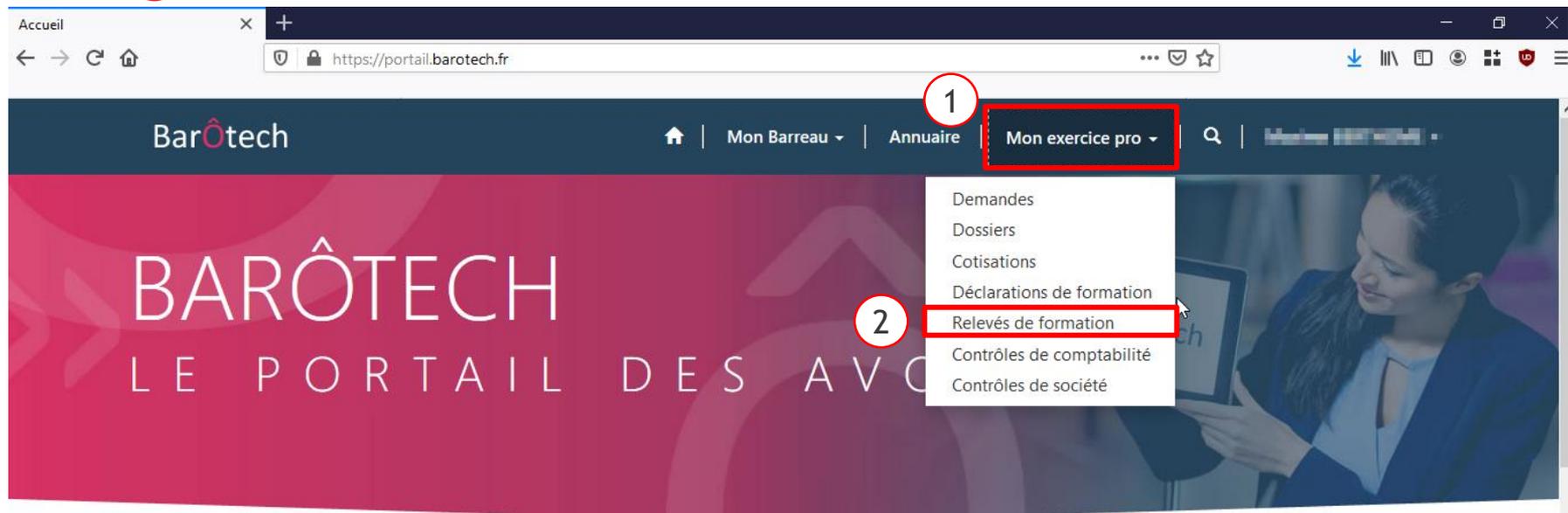
La même procédure sera suivie dans les cas où les services ordinaires relèveront eux-mêmes des erreurs ou carences dans votre déclaration, afin que vous puissiez la corriger depuis votre compte et permettre ainsi sa validation.

En cas de difficulté ou de question sur vos déclarations de formation continue, contactez les services de l'Ordre : formationcontinue@barreau92.com

ACCÉDER AUX RELEVÉS DE FORMATION

Pour accéder aux relevés de formation sur le portail BarÔtech, il est nécessaire de suivre les étapes suivantes :

- 1 Sélectionner le menu « Mon exercice pro »
- 2 Puis cliquer sur « Relevés de formation »



Les plus populaires

Articles les plus populaires

Articles les plus récents

Articles les mieux classés

ACCÉDER AUX RELEVÉS DE FORMATION

La vue « Relevés de formation » affiche le total des heures de formation validées et le total par spécialisation pour chaque année.

L'indicateur « obligation » précise si le nombre d'heures validées satisfait ou non le nombre d'heure légal à effectuer dans l'année.

- 3 Il est possible de recevoir l'attestation de relevés de formation par mail en cliquant sur la flèche en fin de ligne.

Barotech

Accueil > Relevés de formation

Relevés de formation

Année ↓	Total des heures en spécialisation	Total des heures	Obligation
2020	12,00	22,00	Satisfaite
2019			En cours de déclaration

Recevoir l'attestation par mail